

TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE : PROJETS « **IME DANS L'ÉCOLE** »

Pôle expertise – Unapei Tête de Réseau

Avril 2025



INTRODUCTION (I).

Rappel du contexte autour de l'expérimentation « 100 IME dans l'école »

« 100 IME dans l'école », les premières annonces (avril - novembre 2023)

- Première mention lors de la CNH en avril 2023 & mission Haussoulier-Carrasco
- Confirmation par la ministre des Solidarités en novembre 2023
- Pas de nouvelle de la mission malgré les délais annoncés

L'appel au réseau Unapei (novembre 2023 -)

- Travail avec la DGCS et le ministère autour d'un appel à candidatures à l'expérimentation
- De nombreuses associations ont répondu présentes (55), avec certains projets déjà émergents
- Envoi d'un tableau aux ministères et DGCS, sans retour

Au niveau du pilotage de l'expérimentation, à où en sommes-nous ?

- Récente mention par le gouvernement de l'existence de 10 projets d'IME pilotes depuis la rentrée 2024
- Visite de la ministre du projet Ecole Paul Bert de la Ligue Havraise
- Lors du dernier CNSEI (février 2024), rappel de l' « *effort particulier pour renforcer les structures médico-sociales au sein des établissements scolaires, facilitant un accompagnement de proximité et une meilleure coopération* »

INTRODUCTION (II).

Objet de l'enquête

Avoir un suivi de l'expérimentation « 100 IME dans l'école » et notamment des projets qui avaient déjà pu émerger lors du premier appel au réseau en 2023.

Problématisation

Constat de l'émergence de divers projets qui illustrent la **transformation de l'offre et transition inclusive à l'œuvre**, y compris au sein des établissements et services relatifs à l'éducation du réseau.

En ce sens, l'expérimentation « 100 IME dans l'école » = **opportunité** pour mettre en œuvre ces efforts en faveur de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

Or, du fait de l'absence de retour au niveau national sur cette expérimentation, et de l'absence de cahier des charges, **des modalités diverses de mises en œuvre de ce projet dit d' « IME dans l'école » ont pu émerger, et qui s'inscrivent dans une dynamique innovante et inclusive.**



INTRODUCTION (III).

Nos objectifs



Valoriser l'apport de l'expertise et la prise d'initiatives du médico-social dans les transformations à l'œuvre



Faciliter le retour d'expérience, l'échange et le partage entre associations parties prenantes de projets similaires



Agir pour la défense des intérêts des associations et pour le plaidoyer en étant au fait des préoccupations et besoins du réseau

INTRODUCTION (IV).

Méthode



Synthèse des résultats obtenus

- **55 associations candidates**
- Dont **35 candidatures** transmises à temps aux ministères et DGCS
- Parmi les candidatures, **30 projets ou dispositifs** en lien avec l'inclusion déjà formalisés
- Sur ces 30, **15 projets** assimilables à des « IME dans l'école »

Contenu de la grille

- Etat d'avancée du projet
- Freins à la mise en route
- Difficultés rencontrées
- Modalités de coopération avec les différents partenaires
- Effets escomptés, voire obtenus

Echantillon obtenu

- Contact des personnes « **référentes** »
- **10** ont répondu à ce nouvel appel

Peu de réponses :
→ Très peu de projets formalisés en **2023 (15)**, la plupart des associations ayant simplement candidaté.

Formats envisagés

- Synthèse des résultats
- Restitution à l'occasion de la **commission éducation** et **Bureau**
- Réflexions autour des **moyens de diffusion** des résultats de cette enquête au réseau

PLAN

1. Une expérimentation avec des contours flous, ayant donné lieu à une **diversité d'interprétations** au sein du réseau
2. Un appel au réseau qui a permis de révéler des **projets d'inclusion scolaire innovants**
3. Malgré **des dynamiques partenariales fortes**, des projets qui mettent en lumière le **manque global de moyens mis à disposition** pour les associations au service de l'inclusion scolaire

1

- **La diversité d'interprétations quant au dispositif d' « IME dans l'école » au sein du réseau**

1. La diversité d'interprétations quant au dispositif d' « IME dans l'école » au sein du réseau

A. Un dispositif aux contours flous, suscitant débats

- Un risque de confusion entre UEE et IME
- Vigilance autour des effets de communication : l'ARS peut avoir tendance à présenter des UEE classiques comme des « IME dans l'école »
- Absence de cahier des charges, pas de retour de la mission – qu'est-ce qu'un « IME dans l'école » ? Vigilance car par un IME à proprement parler ni un bâtiment physique mais bien un **dispositif inclusif qui permet à un élève en situation de handicap de bénéficier pleinement d'un accompagnement médico-social, ce au sein même d'un établissement scolaire.**

1. La diversité d'interprétations quant au dispositif d' « IME dans l'école » au sein du réseau

B. La diversité des projets d'« IME dans l'école » au sein du réseau



Stade 1 : Un ou plusieurs UEE – présence d'enseignant(s) spécialisé(s) voir éducateurs sur place



Stade 2 : Mutualisation de certains espaces (cantine, récréation) & une ou plusieurs UEE – présence d'éducateur(s) voire d'enseignant(s) spécialisés sur place

Les différents stades possibles d' « IME dans l'école » relevés dans les 10 projets interrogés



Stade 3 : Transfert du plateau technique de l'IME au sein de l'école & mutualisation des espaces & une ou plusieurs UEE, sorte d'extension de l'IME – présence partielle de l'équipe médico-sociale



Stade 4 : Transfert de l'intégralité du plateau technique de l'IME & mutualisation des espaces & une ou plusieurs UEE – présence de toute l'équipe médico-sociale sur place

1. La diversité d'interprétations quant au dispositif d' « IME dans l'école » au sein du réseau

C. L'absence de cahier des charges, un frein à la mise en œuvre des projets d' « IME dans l'école » ?

- Peut constituer un frein à la mise en œuvre du projet : plus difficile d'appréhender les discussions avec les partenaires car moins d'arguments à opposer et sujets techniques à traiter comme la question de la mise en accessibilité du bâti
- Peut constituer un avantage : chaque association fait en fonction de ses constats et réalités locales, de ses possibilités (dont financières), et apporte sa propre vision & compréhension du dispositif

→ Si absence de cahier des charges, pourquoi et comment de tels projets ont-ils pu émerger ?

- 1 – Une opportunité (obtention de locaux, projet de réhabilitation d'une école, espaces vides de l'IME)
- 2 – Axes prioritaires pour l'association, volonté de mettre en œuvre et d'aller plus loin dans l'inclusion scolaire
- 3 – Remédier à un problème de délocalisation d'un IME et rapprocher l'élève de son domicile familial

2 ■

**Des projets d'inclusion
scolaire innovants au sein du
réseau**

2. Des projets d'inclusion scolaire innovants au sein du réseau

A. Œuvrer à l'inclusion scolaire des élèves, une préoccupation centrale pour les associations du réseau

- Figure dans le projet associatif : idée d' « aller plus loin » et de **virage inclusif**, mais aussi d'éviter au maximum les ruptures de parcours
- Option non négligeable du fait de la tension des listes d'attente ou de facteurs géographiques (IME en zone rurale, loin du domicile de l'enfant)
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre de projets & dispositifs inclusifs - EMAS, scolarité partagée, UEE, UEMA / UEEA, DAR, fonctionnement en dispositif intégré), travail de longue haleine de co-construction et de dialogue avec les partenaires (éducation nationale, mairies, ARS)

« Ce projet est l'aboutissement de notre volonté d'éviter les ruptures dans le parcours de l'enfant, avec une inclusion à 100% au sein de l'établissement scolaire : pas d'aller-retour entre l'école et le plateau technique. »

2. Des projets d'inclusion scolaire innovants au sein du réseau

B. Des pratiques innovantes et inspirantes, qui témoignent de la prise d'initiatives & de la volonté du réseau à œuvrer pour l'inclusion scolaire

Projet 1 : Fondation Pluriel L'école inclusive de Maiche

- L'école a ouvert en 2023
- 40 jeunes de 0 à 20 ans accompagnés, dont certains scolarisés dans une UEE de l'école.
- L'association a cédé à la mairie ses bâtiments vides
- Plateau technique intégral de l'IME au sein de l'école (bureaux administratifs, salles de psychomotricité, de psychologie, cuisine pédagogique) et espaces mutualisés.

Projet 2 : la Ligue Havraise L'école Paul Bert

- Projet en cours
- Intégration de l'ensemble de la tranche d'âge 6 – 14 ans de l'IME à l'école (78 enfants)
- Projet de réhabilitation d'une ancienne école
- Plateau technique de l'IME au sein de l'école (locaux d'activités IMP, bureaux administratifs, pôle paramédical) avec des espaces et moments partagés.

Projet 3 : Adapei 69 « IME dans l'école »

- Projet sur 10 ans (2022 – 2032)
- Implantation de 30 places d'un IME au sein d'un collège
- Projet de réhabilitation du collège
- Coopération entre la Métropole de Lyon, trois associations du Collectif handicap 69 et éducation nationale
- Déménagement partiel de l'IME avec plateau technique (locaux d'activité et de soins) et espaces mutualisés (dont une entrée unique).

2. Des projets d'inclusion scolaire innovants au sein du réseau

C. Les effets bénéfiques de l'inclusion scolaire pour les enfants de l'IME, leurs familles, et les équipes

- La possibilité pour les enfants de grandir dans leur école de quartier, avec des temps de transports réduits et un accès au périscolaire facilité = **renforcement de la posture d'élève & plus de répit pour les familles**
- Des moments de partage sur les temps de vie sociale, le périscolaire voire sur le scolaire en inclusion (ou en inclusion inversée) = **un moyen efficace de socialisation avec les pairs, de développement du langage et des compétences**
- L'avantage pour les équipes éducative et médico-sociale d'avoir tout regroupé en un seul espace = **être au cœur de l'accompagnement de l'enfant**

« Le véritable intérêt pour nous, c'est de pouvoir être dans notre cœur de métier, de ne plus être dans la gestion et de mettre tous nos efforts dans l'accompagnement. »

3

- Malgré des dynamiques partenariales fortes, un manque global de moyens mis à disposition pour les associations

3. Malgré des dynamiques partenariales fortes, un manque global de moyens mis à disposition pour les associations au service de l'inclusion scolaire

A. Une coopération complexe entre éducation nationale et médico-sociale

- Un partenariat déjà engagé auprès de l'éducation nationale, de manière **très progressive** : d'abord via les EMAS puis d'autres dispositifs, avec des présentations, des formations croisées, des temps de travail en commun, une montée en charge progressive des effectifs au sein de l'établissement scolaire = **permet de mettre en lumière l'expertise du médico-social, mais des « frontières intersectorielles » peuvent persister**
- L'intérêt pour la communauté éducative d'avoir une équipe médico-sociale comme ressource au sein de l'école = **permet d'accéder à de la sensibilisation & une meilleure connaissance du handicap, mais aussi de faciliter le repérage ainsi que l'outillage**
- Un dialogue qui a tendance à varier selon l'interlocuteur côté éducation nationale, et le projet = **réflexions pouvant amener à discuter de la nécessité de formaliser le partenariat via des conventions type ?**

« On veut aussi permettre de créer de l'échange et du partage entre professionnels du médico-social et de l'enseignement, et constituer une ressource sur le territoire, un lieu d'accueil. »

3. Malgré des dynamiques partenariales fortes, un manque global de moyens mis à disposition pour les associations au service de l'inclusion scolaire

B. L'enjeu du bâti au cœur des préoccupations : frein principal à la mise en œuvre de l' « IME dans l'école » ?

- Pour 8 des 10 projets interrogés, le bâti constitue le **principal frein à la mise en œuvre du projet** (retards, suspensions, voire impossibilité de lancer le projet)
- Le bâti comme point de cristallisation des enjeux : les difficultés financements, au niveau de la co-construction et sur des aspects techniques comme la mise en accessibilité

Comment s'extraire de cette difficulté ?

- 1 – Travailler à ce qu'un volet handicap soit systématiquement intégré dans un projet de réhabilitation d'établissement scolaire ?
- 2 – Rassembler les arguments nécessaires pour convaincre de la plausibilité du projet en s'appuyant sur de l'existant - exemple de l'école de la Maiche qui a contribué à un guide sur la mise en accessibilité. **Cf annonces CNH.**
- 3 – Proposer les locaux de l'IME ? Nécessite que les locaux soient vacants grâce à l'externalisation de l'accompagnement.

Important de mobiliser les collectivités territoriales : exemple des CSEI, communautés de communes.



3. Malgré des dynamiques partenariales fortes, un manque global de moyens mis à disposition pour les associations au service de l'inclusion scolaire

C. Une difficulté à faire prioriser le projet auprès des autres partenaires ?

- Au niveau des mairies, le projet est souvent relayé au second plan, avec de nombreux reports, retards, suspensions, déjà un manque de locaux avec des réalités territoriales compliquées = **la mairie priorise des projets de reconstruction d'école, sur d'autres quartiers, n'impliquant pas nécessairement la dimension handicap.**
- L'éducation nationale est souvent proactive seulement lorsqu'elle est pilote unique du projet (exemple des PAS), difficultés d'acculturation avec le médico-social & dépend fortement des réalités de terrain et de l'interlocuteur
- Les financements sont difficiles à obtenir auprès des partenaires

« Il faut avoir ce triptyque avec l'éducation nationale partante et une municipalité qui souhaite investir et fournir du bâti ; c'est le nerf de la guerre. »

CONCLUSION

Résumé des principaux constats

- L' « IME dans l'école », un dispositif complexe qui nécessite un alignement entre obtention du lieu / bâti (mairie), de moyens financiers, et une ouverture côté éducation nationale.
- Non pas un déplacement de lieu de l'IME mais un apport des ressources et expertises du médico-social au sein de l'établissement scolaire
- Le bâti comme enjeu et difficulté centrale, qui nécessiterait d'être mieux pris en compte y compris dans la constitution d'un cahier des charges.

→ **Enquête qui témoigne de la volonté du réseau à prendre part à la transformation de l'offre médico-sociale via la mise en œuvre de projets en lien avec l'inclusion scolaire et un rapprochement avec l'éducation nationale, ce malgré le manque de moyens mis à disposition et l'absence de de portage national de l'expérimentation.**